



PARIS, le 2 octobre 2020

**Monsieur le Premier Président  
Cour des Comptes**

**OBJET : CONTRIBUTION CFDT-JURIDICTIONS FINANCIERES A JF 2025**

Monsieur le Premier Président,

La première étape des réflexions stratégiques JF 2025, engagée par le Premier Président est d'ores et déjà franchie avec le succès rencontré par la consultation interne, l'installation du comité de concertation et des ateliers thématiques.

La CFDT-JF, qui appelait de ses vœux une réflexion collective sur l'avenir des juridictions financières et le sens de notre mission à la sortie de la crise sanitaire, accueille favorablement ce projet à la fois ambitieux et nécessaire.

La CFDT-JF sera attentive aux conclusions du comité de consultation et tout particulièrement aux propositions qui seront faites pour l'accompagnement et l'amélioration du cadre de travail des personnels administratifs des juridictions financières

**1. Former une communauté de travail unie**

La CFDT-JF a toujours soutenu que les juridictions financières, dans toutes ses composantes, ne formaient qu'une seule communauté de travail, Cour des Comptes et CRTC, magistrats et personnels administratifs, équipes de contrôle, services supports et de soutien, chacun à sa place concourant aux missions qui leur sont confiées.

La CFDT-JF se félicite que l'approche privilégiée de consultation et de concertation, mobilise l'ensemble des personnels, sans distinction de corps, grade ou métier. Elle espère néanmoins que toutes les expressions seront accueillies sur le même pied d'égalité, dans le respect de chacun : les attentes des personnels ne sont peut-être pas les mêmes que celles des magistrats mais elles sont tout aussi importantes. L'institution doit se montrer exemplaire à l'extérieur mais également en son sein, en terme de justice sociale et d'égalité professionnelle.

La CFDT-JF a souvent insisté sur l'unicité des juridictions financières, Cour et CRTC. Elle est tout autant attachée à l'autonomie accordée par le législateur aux CRTC. Les CRTC ont acquis une expérience ainsi qu'une reconnaissance auprès des élus dans ses contrôles organiques et thématiques dont la Cour des Comptes peut se prévaloir. Il n'est pas antinomique de vouloir former une communauté de travail tout en gardant une autonomie dans les choix de programmation et les missions de chacun.

Certes, l'intérêt des enquêtes coordonnées sur le territoire national n'est pas à remettre en cause, mais il faudrait retrouver un juste équilibre afin que les CRTC puissent répondre aux attentes des citoyens de leurs propres territoires en consacrant l'essentiel de leurs moyens au contrôle des comptes et de la gestion des organismes relevant de son ressort géographique.

## **2. Faire une place à chacun**

Si les personnels dans leur grande majorité sont fiers d'appartenir à cette institution, certains, au service des juridictions financières depuis de nombreuses années, n'ont pas eu la reconnaissance qu'ils méritaient, ce que la CFDT-JF a toujours dénoncé. C'est particulièrement vrai pour les personnels recrutés avant 2008 et 2010, antérieurement à la création des corps des juridictions financières. L'absence d'évolution de carrière, les recompositions territoriales et les déménagements imposés, les efforts d'adaptation à l'évolution de nos métiers mal accompagnés et mal récompensés ont laissé un fort sentiment d'amertume.

La CFDT-JF souhaite également qu'une réflexion soit menée sur la place des personnels de soutien et d'appui aux contrôles soumis pour beaucoup à des amplitudes horaires et une charge de travail au-delà d'une organisation normale de travail. Ils sont les rouages indispensables à la sécurité juridique et technique de l'institution. Pourtant, leurs compétences et leur sens du service public ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Ils croient encore aux valeurs de l'institution mais sont désabusés. Le projet JF 2025 devra intégrer une réelle réflexion sur la valorisation de leurs missions, le devenir de leurs métiers et la reconnaissance de leur engagement.

## **3. S'interroger sur le turn-over des personnels**

La CFDT-JF n'oublie pas également que de trop nombreux agents, recrutés pour leur haut niveau de compétences, quittent prématurément les juridictions financières déçus de découvrir un quotidien professionnel parfois très éloigné de l'image qu'ils avaient de l'institution, enserré dans le carcan d'une organisation de travail dépassée et un parcours professionnel illusoire (GRAF, tour extérieur, mobilité). Il est nécessaire que l'institution s'interroge sur les véritables raisons de ces départs qui privent l'institution de compétences dont elle a besoin. Malgré les diagnostics posés dans différents groupes de travail en particulier sur le métier de vérificateur et les propositions d'évolution vers plus d'autonomie notamment, rien n'a vraiment changé.

#### **4. Inscrire le management dans des valeurs de bienveillance, communication et transparence**

Nos encadrants, quel que soit leur niveau, ne sont pas suffisamment formés au management, la CFDT-JF a dû trop souvent intervenir pour dénoncer ici ou là une organisation du travail inadaptée, lourde, voire nuisible. Lorsque l'on encadre du personnel, que l'on est responsable d'une juridiction, d'un service et même d'un binôme, le management ne doit plus être une option ou une aptitude mais une compétence à acquérir et à mettre en œuvre. Pour obtenir l'adhésion de tous, la réflexion ouverte par JF 2025 doit repenser une organisation du travail plus juste, avec un management compétent, efficace et respectueux de tous. Nous serons très attentifs aux résultats de l'enquête sur l'égalité professionnelle où les personnels exprimeront peut-être leurs difficultés managériales.

L'une des ambitions de JF 2025 est de réfléchir aux moyens nécessaires pour « mieux travailler ensemble ». La mise en place d'un management modernisé, qui doit associer l'ensemble des agents sur les enjeux et les outils à mettre en place dans leur service, est un moyen puissant pour l'atteindre. Le rééquilibrage de la communauté de travail avec la reconnaissance du rôle de chacun, magistrat et non magistrat en est un autre.

#### **5. Accompagner les personnels lors des transitions professionnelles**

La CFDT-JF souhaite qu'une réflexion transversale sur l'évolution des métiers ainsi que sur les transitions professionnelles soit conduite en interne pour accompagner, en amont, les personnels dans leur parcours professionnel. La transformation numérique mais également l'évolution des tâches et des missions a contraint tous les personnels à s'adapter au fur et à mesure et à se former. Tous, ont fait preuve de leur implication. Tous ont su monter en compétence pour accompagner ces évolutions. JF 2025 est l'occasion de mener une réflexion sur le maintien de l'employabilité des personnels sur un poste de travail au sein des juridictions financières, en mobilité externe et sur leur accompagnement par l'institution tout au long de leur carrière. La CFDT-JF a proposé que des passerelles de mobilité soient mises en place par réciprocité, en partenariat avec d'autres administrations ou établissements publics.

La CFDT-JF ne peut envisager, monsieur le Premier Président, qu'une réflexion sur nos missions ne place pas les personnels au centre des préoccupations de l'institution.

**Les élus CFDT-JURIDICTIONS FINANCIERES**